

**Province de Québec
Ville de Saint-Basile, le 19 décembre 2016**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA VILLE DE SAINT-BASILE, TENUE LE LUNDI 19 décembre 2016,
À 18:30 HEURES, AU 20, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-BASILE.**

SONT PRÉSENTS, Madame et Messieurs les conseillers :

Réjean Leclerc Denys Leclerc
Lise Julien Gino Gagnon

FORMANT QUORUM, sous la présidence de Monsieur Jean Poirier, maire.

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Joanne Villeneuve, greffière

ABSENTS: Paulin Leclerc, directeur général
Claude Lefebvre et Yves Walsh

ORDRE DU JOUR

Il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1.- Avis de convocation et ordre du jour;
- 2.- Adoption du budget 2017;
- 3.- Adoption du programme triennal d'immobilisations;
- 4.- Document explicatif du budget 2017;
- 5.- Période de question sur le budget 2017;
- 6.- Adoption du règlement de taxation 2017;
- 7.- Levée de la séance.

273-12-2016

**AVIS DE CONVOCATION
ORDRE DU JOUR**

Après vérification du quorum et de l'avis de convocation de cette séance extraordinaire, Monsieur le Maire Jean Poirier déclare la séance ouverte.

Sur la proposition de Monsieur Gino Gagnon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil de la Ville de Saint-Basile accepte l'ordre du jour et déclare l'avis de convocation conforme à la Loi sur les cités et villes.

Attendu que ce conseil ne peut prendre en considération que les affaires spécifiées dans l'avis de convocation (L.C.V.art. 325).

Attendu que l'avis de convocation a été remis par la greffière à chacun des élus lors de la séance de travail du 1^{er} décembre 2016.

Adopté.

274-12-2016

ADOPTION DU BUDGET 2017 (N/D : 204-000)

Conformément aux articles 474 et suivants de la Loi sur les cités et villes.

Sur la proposition de Madame Lise Julien, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2017 comme ci-après reproduites :

<u>Revenus</u>	Budget
Taxes	3 280 706
Paiements tenant lieu de taxes	7 840
Transferts	117 082
Services rendus	108 640
Impositions de droits	48 500
Amendes et pénalités	14 000
Intérêts	14 000
Autres revenus	<u>15 884</u>
Total :	<u>3 606 652 \$</u>
<u>Charges</u>	
Administration générale	688 802
Sécurité publique	493 270
Transport	1 353 760
Hygiène du milieu	951 715
Santé et bien-être	16 311
Aménagement, urbanisme, développement	179 423
Loisirs et culture	522 947
Frais de financement	<u>147 542</u>
Total :	<u>4 353 770 \$</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement	(747 118) \$
<u>Conciliation à des fins fiscales</u>	
Amortissement	1 094 904
Remboursement de la dette à long terme	(371 926)
Activités d'investissement	(74 000)
Surplus et fonds réservés	98 140
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(0) \$

Que le remboursement au fonds de roulement prévu pour 2017 est de 47 315 \$ et est réparti comme suit :

- voirie	37 785 \$
- administration	9 530 \$

Que la Ville pour balancer le budget 2017 a affecté le montant suivant, à savoir :

- solde de règlement d'emprunt fermé	70 363 \$
--------------------------------------	-----------

Adopté.

275-12-2016

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (N/D : 204-000)

Attendu qu'un programme triennal d'immobilisations doit être adopté par le conseil de la Ville (L.C.V. 473);

Sur la proposition de Monsieur Réjean Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le programme triennal des dépenses d'immobilisations soit et est adopté comme suit :

Attendu que certaines immobilisations des années 2017, 2018 et 2019 sont conditionnelles à l'obtention de subventions gouvernementales.

	2017	2018	2019	Total
Illumination hivernale des rues	10 000			10 000
Remplacement photocopieur	20 000			20 000
Admin. – Conseil sans papier		20 000		20 000
Mise à niveau parc informatique		45 000		45 000
Incendie – Camion unité d'urgence usagé		75 000		75 000
Incendie – Caméra thermique			15 000	15 000
Incendie – Centre d'entraînement		15 000		15 000
Incendie – Remorque fermé, VTT et traineau		7 000		7 000
VTT usagé avec chenilles		6 000		6 000
Radios portatifs	7 000	7 000	7 000	21 000
Bouteilles APRI en fibre	7 000	7 000	7 000	21 000
Achats 3 bunkers / année	6 000	6 000	6 000	18 000
Dév. St-Basile phase 2.1 (bordure et pavage Pagé)	115 000			115 000
Dév. St-Basile phase 2.2 (nouvelles rues)		500 000		500 000
Rue Ste-Angélique – Réfection 280 ml (entre les #civiques 446 et 460)		840 000		840 000
Rue Ste-Angélique – Réfection 167 ml (entre Centenaire et Hardy – Voir avec MTQ)		501 000		501 000
Rg Ste-Angélique, Ponceau ruisseau Aulnage			400 000	400 000
Boul. du Centenaire 200 ml et stationnement (entre St-Georges et Rivard – TECQ)	630 000			630 000
Avenue du Parc 140 ml et stationnement (entre Rivard et stationnement – TECQ)	450 000			450 000
Rue Martel Réfection 195 ml (pavage et bordure)	110 000			110 000
Voirie – Entretien diverses rues		100 000	100 000	200 000
Voirie/Aq – Ponceau près 118 rg Ste-Anne		128 500		128 500
Voirie – Achat roulotte chantier avec toilette		10 000		10 000
Route St-Charles 890 ml (mise en forme et pavage)			166 000	166 000
Ch. de la Station 455 ml (mise en forme et pavage)		93 500		93 500
Rue Germain et de l'Église (mise en forme et pavage)	43 800			43 800
Émissaire pluvial (Jacques Piché)		95 600		95 600
Émissaire pluvial (rue Racine)		96 800		96 800
Rte St-Joseph 1482 ml (mise en forme et pavage)	257 000			257 000
Rte St-Joseph 30 ml (corrections à 2 endroits)	18 000			18 000
Rg Ste-Anne (Ponceau face au #194)	9 000			9 000
Pavage rue Godin			30 000	30 000
Camion GMC 2006 à remplacer			25 000	25 000
Camion 10 roues 1990 à remplacer	40 000			40 000
Abris de machinerie (toile)		15 000		15 000
Aq/Ég – remplacement Ste-Anne 135 ml		266 000		266 000
Aq – Conduite d'amenée St-Joseph 450 ml	78 300			78 300
Aq – Débitmètre pont rivière Portneuf	12 000			12 000
Ég – Cabanon sur SP-6	5 000			5 000

Aq – modification réseau Ste-Anne et SP-1	50 000		
Ég – Vidange bassin #1		55 000	30 000
Aq – Modif. / ajustement PH réseau Ste-Anne	25 000		
Agrandissement du Centre Communautaire	400 000		
Réfection terrain de tennis		100 000	
TOTAL	2 293 100	2 989 400	786 000

Adopté.

276-12-2016

DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2017 (N/D : 204-000)

Attendu qu'en vertu de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, un document explicatif du budget 2017 doit paraître dans un journal;

Sur la proposition de Monsieur Denys Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile autorise la publication d'un document explicatif sur le budget 2017 et du programme triennal d'immobilisations 2017, 2018 et 2019 dans le journal municipal mensuel diffusé sur le territoire de la Ville.

Attendu que, pour faciliter la compréhension, les taux de taxes seront en cents entières.

Adopté.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question a été tenue.

277-12-2016

RÈGLEMENT NUMÉRO 14-2016

Pour déterminer les taux de taxes, tarifs et compensations pour l'exercice financier 2017.

Considérant que le conseil de la Ville de Saint-Basile a adopté son budget 2017;

Considérant qu'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 14 novembre 2016;

Considérant qu'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil, séance tenante, et qu'une lecture a été effectuée;

Sur la proposition de Monsieur Gino Gagnon, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le règlement numéro 14-2016 soit et est adopté.

Que ledit règlement fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était au long inscrit et qu'il soit versé au livre des règlements de la Ville sous la cote " 14-2016 ".

Adopté.

278-12-2016

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Monsieur Denys Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que cette séance extraordinaire sur le budget 2017 de la Ville de Saint-Basile soit et est levée.

Adopté.

Jean Poirier, maire

Joanne Villeneuve, greffière

Province de Québec

Ville de Saint-Basile, le 19 décembre 2016

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINT-BASILE, TENUE LE LUNDI 19 décembre 2016, À 19:00 HEURES, AU 20, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-BASILE.

SONT PRÉSENTS, Madame et Messieurs les conseillers :

Réjean Leclerc Denys Leclerc

Lise Julien Gino Gagnon

FORMANT QUORUM, sous la présidence de Monsieur le maire Jean Poirier.

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Joanne Villeneuve, greffière

ABSENTS : Paulin Leclerc, directeur général

Claude Lefebvre et Yves Walsh

279-12-2016

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur le maire déclare la présente séance ouverte à 19h00;

Sur la proposition de Madame Lise Julien, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que la présente séance est légalement constituée.

Attendu que l'item " Varia " reste ouvert à tout nouveau sujet.

Adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

280-12-2016

RENOUVELLEMENT D'ASSURANCE POUR 2017 (N/D : 106-106)

Attendu que le contrat des assurances de la Ville avec Promutuel Portneuf-Champlain vient à échéance le 31 décembre 2016;

Attendu que ladite firme offre un renouvellement d'un an;

Attendu que le contrat de 2016 a été donné suite à une soumission faite par voie d'invitation écrite;

Attendu que l'article 573.1.2 de la Loi sur les Cités et Villes permet de renouveler un contrat d'assurance adjugé par soumission pour une période totale maximum de 5 ans incluant le contrat initial;

Sur la proposition de Monsieur Réjean Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile autorise le renouvellement pour un (1) an (2017) du contrat des assurances de la Ville avec Promutuel Portneuf-Champlain, pour un coût de 49 452,74 \$, incluant les taxes.

Adopté.

281-12-2016

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Monsieur Denys Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que cette assemblée de la Ville de Saint-Basile soit et est levée à 19h15.

Adopté.

Jean Poirier, maire

Joanne Villeneuve, greffière